

MAIRIE D'OLBY**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'OLBY (Puy-de-Dôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes, sous la présidence de M. Samuel GAUTHIER, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 17 juin 2020

PRÉSENTS : MM. ACHARD Nicolas, TRONCHE Aymeric, CARAY Frédéric, OUVRARD Dominique, ANDANSON Alain, MEGEMONT Etienne, NESME Emmanuel, Mmes FINET Hélène, BRIGNON Hélène, LANGLAIS Sarah, LACOURT Noëlle, BONY Catherine.

ABSENTS excusés : Mmes GUILLAUME Michèle, PLANEIX Bernadette

Objet : modification du règlement du service de l'eau

SOUS-PRÉFECTURE

- 1 JUL. 2020

D'ISSOIRE

Le Maire expose au conseil municipal que le règlement et police du service d'eau potable datant du 23/12/1986 avec un additif à l'article 9 en date du 11/09/2003, il est nécessaire de le modifier puisqu'il ne prend en compte que les divers textes applicables aux règlements de service de l'eau (au niveau de la réglementation communautaire, au niveau de la réglementation nationale).

Il indique que ce règlement doit donc être modifié en conséquence.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'adopter le nouveau règlement et police du service d'eau potable, d'autoriser le Maire à le signer, et de le transmettre aux services de la Préfecture pour approbation.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire :



Samuel GAUTHIER

Reçu à la Sous-Préfecture
d'ISSOIRE, le

01 JUL. 2020

